



Le réseau
de transport
d'électricité



RACCORDEMENT PARC ÉOLIEN EN MER DE S^T-BRIEUC

Raccordement électrique du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc

Préparation de la pose des câbles face à Caroual et au port d'Erquy 22 juillet

1/ Objet et planning

Une activité de préparation du tirage des câbles est prévue à partir du 25 juillet, dans une zone située face à Caroual et au port d'Erquy. Il s'agit de sortir l'extrémité des fourreaux préalablement installés, afin d'y placer ensuite les câbles. Cette opération se fait aux moyens d'une barge, le PENZER et d'une équipe de plongeurs.

Un balisage de la zone sera réalisé et surveillé par RTE et ses prestataires. Ce balisage comprend 13 bouées « marque spéciale » et une bouée cardinale nord. Des vigiles et des semi-rigides seront présents sur la plage de Caroual et sur le plan d'eau en journée pour relayer les informations relatives aux restrictions d'usage.

2/ Restrictions

Pendant cette opération, l'ensemble des usages y compris la navigation sont interdits au sein de la zone (en bleu sur la carte). La présence des biens et des personnes y est donc interdite.

A proximité de la zone, les autres restrictions sont les suivantes :

- navigation interdite dans le chenal traversier face au parking nord de la plage de Caroual (balisage retiré en conséquence) ;
- navigation interdite des engins à moteur, des engins nautiques à moteur et des navires ou engins propulsés par une aile ou une voile, entre la zone bleue et la zone de baignade surveillée.

Ces restrictions restent applicables lors des opérations de tirage et de déroulage des câbles, et jusqu'à l'enfouissement complet de ceux-ci sur cette zone, opération complète d'une durée prévisionnelle d'un mois et demi.

3/carte des opérations et restrictions associées

